



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Préfet

Orléans, le 07 JUL 2015

Madame la Présidente

Par courrier du 3 juin 2015, vous nous avez fait part de votre étonnement quant à l'organisation d'une réunion relative au projet de mise en concession des RN154 et RN12, qui s'est tenue le 3 avril dernier en mairie de Toury.

Cette réunion, dont l'initiative revient à M. le Député Philippe Vigier, n'entre pas dans le dispositif de concertation mis en place par la DREAL et présenté en comité de suivi. Ainsi, les conclusions de cette réunion n'entrent pas dans le bilan de la concertation.

Il s'agit d'une réunion de travail faisant suite à la mise en avant, durant la concertation, des problématiques agricoles sur le secteur de Fresnay-l'Évêque. À ce titre, les services de la DREAL y ont participé, tout comme ils ont pu le faire à la demande des associations ou des élus locaux, sur d'autres secteurs.

Vous mentionnez le point particulier d'une nouvelle hypothèse de passage qui aurait été retenue durant cette réunion.

Je vous précise que l'analyse d'une adaptation de la variante « Fresnay sud » est consécutive à une demande issue de la concertation, portée par certains exploitants agricoles locaux, notamment lors des permanences en mairie. Elle a également été traduite au travers d'une contribution émise par M. le Maire d'Ymonville, soulevant la problématique agricole dans le secteur du raccordement du projet à l'autoroute A10.

Comme il vous l'a été précisé lors du comité de suivi du 30 juin dernier, il appartient à l'État d'examiner la faisabilité de cette solution pour laquelle une étude agricole détaillée et des études techniques s'avèrent indispensables.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

**Madame Martine TROFLEAU**  
**Présidente de la FEEL**  
**5, rue des Louveries**  
**28210 Faverolles**



Michel JAU